



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Création d'une brigade de gendarmerie à Vias

Question orale n° 439

Texte de la question

M. Aurélien Lopez-Liguori attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état d'avancement du projet de création d'une brigade territoriale fixe de gendarmerie à Vias. Annoncée par le Président de la République le 2 octobre 2023, cette brigade devait compter 12 à 15 militaires pour répondre aux besoins sécuritaires d'un territoire passant de 6 000 à plus de 70 000 habitants l'été. Deux ans plus tard, aucune avancée concrète n'a été communiquée aux élus locaux. Aucune hausse d'effectif n'avait été prévue dans la loi de finances en 2025. Le PLF 2026 quant à lui prévoit enfin une hausse des effectifs de la gendarmerie, avec 400 ETP supplémentaires en prévision de nouvelles brigades. Il lui demande donc si la brigade de Vias fera partie de celles qui seront déployées en 2026 avec ces ETP supplémentaires. Si non, il souhaiterait connaître le calendrier de création de cette brigade et les ETP prévus.

Texte de la réponse

BRIGADE DE GENDARMERIE DE VIAS

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Lopez-Liguori, pour exposer sa question, no 439, relative à la brigade de gendarmerie de Vias.

M. Aurélien Lopez-Liguori . Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur. En 2023, le président de la République annonçait en grande pompe la création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie dans notre pays d'ici 2027. Cette annonce avait suscité beaucoup d'espoir dans nos communes.

Dans ma circonscription, la commune de Vias avait été retenue ; la nouvelle avait été accueillie avec soulagement par la population et par le maire, qui se bat depuis de nombreuses années pour obtenir cette brigade. Pourtant, depuis 2023, silence radio : nous ne savons pas quand cette brigade sera installée, alors que deux autres gendarmeries annoncées dans l'Hérault sont déjà en activité.

Il y a urgence à créer cette brigade à Vias. Urgence car Vias compte 6 000 habitants l'hiver mais 70 000 en été. Urgence car la commune se situe à proximité de la plus grande zone balnéaire de France – Agde, limitrophe, accueille 300 000 habitants l'été ; Marseillan, 50 000 ; Portiragnes, 30 000.

Urgence, enfin, car la situation sécuritaire dans l'Hérault s'aggrave, se dégrade et les difficultés se diffusent dans les plus petites villes du département.

Malgré cela, l'été, seul un poste provisoire est déployé. Le reste de l'année, ce sont les gendarmes de Marseillan qui doivent intervenir, ce qui rallonge systématiquement les délais.

Pourtant, Vias cochant tous les critères : commune littorale, afflux massif de saisonniers, besoins sécuritaires identifiés, terrains disponibles, infrastructures prêtes, élus mobilisés.

Mais après la grande annonce, plus rien : Vias n'a pas obtenu sa brigade en 2024, aucune brigade n'a été créée

en 2025 ; dans le budget 2026, vous annoncez la création de 400 nouveaux postes de gendarmes en France, sans préciser les communes concernées ni les implantations prévues.

Pendant ce temps, à Vias, l'incompréhension grandit, alors que les habitants ont besoin de sécurité et espèrent cette gendarmerie.

Mes questions sont donc simples. La commune de Vias fait-elle partie de la nouvelle vague annoncée pour 2026 ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les raisons de ce retard ? Et, surtout, quand cette brigade pourra-t-elle enfin s'installer sur le territoire, alors que tout est prêt depuis plusieurs années ?

C'est la parole du président de la République qui est en jeu. Il serait incompréhensible qu'elle ne soit pas tenue. Il y va de la crédibilité de cette parole.

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur* . Conformément aux dispositions de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, le président de la République a annoncé le 2 octobre 2023 la création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie, dont trois pour le département de l'Hérault : une brigade mobile à Ganges et deux brigades fixes à Pignan et à Vias.

Au cours de l'année 2024, 80 nouvelles brigades ont été créées en métropole et en outre-mer. Dans l'Hérault, la brigade territoriale de Pignan a ainsi été mise en service dès le 1er avril 2024 – nous avons donc tenu nos engagements.

Face aux attentes en matière de renforcement de la présence de la gendarmerie, relayées par les élus, la poursuite de la création des 159 brigades restantes est une priorité –le directeur général de la gendarmerie nationale et moi-même y portons une attention particulière.

Les 400 effectifs supplémentaires prévus dans le projet de loi de finances pour 2026 devraient permettre la création de 58 brigades supplémentaires. Les implantations sont choisies dans les départements qui n'ont pas encore bénéficié de créations, ainsi que dans les communes où des projets immobiliers ont déjà été lancés. Les communes concernées ont été informées.

S'agissant de la brigade de Vias, le calendrier de création n'a pas encore été arrêté. L'unité devrait compter dix militaires de la gendarmerie en équivalents temps plein, conformément au modèle retenu pour les brigades fixes, sous réserve d'éventuelles redistributions d'effectifs liées à des ajustements territoriaux.

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Lopez-Liguori.

M. Aurélien Lopez-Liguori . Si je comprends bien, vous nous annoncez qu'en 2026, il n'y aura ni ouverture de brigade à Vias ni lancement du projet. Il ne restera ensuite qu'une seule année avant l'élection présidentielle – si vous voulez tenir votre parole, c'est avant cette échéance. Confirmez-vous que l'ouverture de la brigade aura bien lieu en 2027 ?

Dans le cas contraire, cela signifierait clairement que la parole présidentielle n'a pas été respectée. La ville compte, je le rappelle, 70 000 habitants en période estivale, au cœur d'un territoire qui dépasse les 800 000 habitants l'été.

Cette brigade est d'une importance vitale non seulement pour la population locale mais aussi pour les touristes. De grandes villes comme Lyon ou Paris envoient leurs banlieues à Agde ou à Vias, et la situation sécuritaire y est très difficile en été.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Lopez-Liguori](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 439

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2025](#)

Réponse publiée le : 26 novembre 2025, page 10136

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)